

CERCLE ORION

Club de réflexion politique et d'influence indépendant

**En finir avec les inégalités
territoriales : réconcilier la
France des villes et la France
des champs**

Juin 2021

Paris / Londres / Bruxelles / Luxembourg

Le Cercle Orion

Club de réflexion politique et d'influence indépendant

Le Cercle Orion est un club politique et d'influence indépendant, laboratoire d'idées de référence, visant à promouvoir l'engagement de la jeune génération, fondé en janvier 2017 par Alexandre MANCINO.

Son but est de prendre part au débat intellectuel et de contribuer à la compréhension des enjeux et transformations du XXI^e siècle pour agir et être source de propositions pour le monde de demain. Il s'articule autour d'évènements de très haute qualité avec des personnalités du monde politique, économique ou intellectuel ainsi qu'à travers des contributions d'experts sur les sujets de société.

Les activités du Cercle visent à éclairer les décideurs publics et privés confrontés aux enjeux contemporains.

À travers l'ensemble de ses activités – *réflexions, propositions, publications, lobbying & influence, accompagnement de start-ups, évaluation des politiques publiques, participation citoyenne et expérimentation* – le Cercle Orion joue un rôle d'acteur du débat démocratique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.cercleorion.com

En finir avec les inégalités territoriales : réconcilier la France des villes et la France des champs

**Note rédigée par Paul-Edouard Laroche, directeur du Comité Identité
& Souveraineté du Cercle Orion**

Cette note a pour objet de discuter de la « fracture territoriale » qui opposerait populations urbaines et rurales dans la France contemporaine. Par-delà les représentations anciennes, il apparaît que le monde rural d'aujourd'hui n'est en rien condamné à être placé à la remorque des grands pôles urbains.

Profitant de la fin de l'exode rural, de l'arrivée de nouvelles populations, du dynamisme de ses élus et d'un fort tissu entrepreneurial et associatif, les campagnes françaises disposent de nombreux atouts pour devenir des territoires attractifs et indépendants. L'opposition longtemps présentée comme irrémédiable entre ville et campagne a vécu : il convient désormais à tous les acteurs concernés d'accompagner les changements déjà à l'œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

Synthèse des recommandations.....	5
Introduction	6
I. (Re)développer l'accès aux services publics en milieu rural	10
II. Soutenir l'activité économique et réimplanter les commerces au coeur des villages	12
III. Développer l'agriculture locale et les réseaux de distribution en circuits courts	17
Bibliographie	16

Synthèse des recommandations

- 1. Lutter contre les déserts médicaux en développant des maisons médicales dans les communes rurales et en assurant une présence hospitalière minimale**
- 2. Développer l'implantation de « maisons de services publics » dans les communes rurales regroupant en priorité les services n'ayant pu bénéficier de la dématérialisation**
- 3. Assurer une couverture réseau homogène sur l'ensemble du territoire**
- 4. Maintenir les petites lignes ferroviaires**
- 5. Développer les transports collectifs**
- 6. Mettre en œuvre un plan d'investissement massif pour les commerces ruraux sur le modèle du plan « Action cœur de ville »**
- 7. Sensibiliser les élus aux bienfaits des réunions informelles entre les entrepreneurs locaux**
- 8. Développer la production en circuits courts, en concertation avec les élus locaux et la grande distribution**
- 9. Enrichir l'agriculture et l'inclure dans un projet pédagogique local**

Introduction

« Le vote Macron, celui des gagnants de la mondialisation, est surreprésenté dans toutes les métropoles et le vote Le Pen, surreprésenté dans la France périphérique, celle des petites villes et du rural »¹.

En s'inscrivant dans un antagonisme ancien opposant population urbaine et population rurale, le géographe Christophe Guilluy évoque la traduction électorale d'une fracture politique qui se superposerait à une fracture géographique.

Aux dires des uns, il s'agirait d'une opposition irrémédiable, faisant son lit dans le jacobinisme des gouvernements successifs. Taxés de prioriser les métropoles et de méconnaître - sinon de mépriser - les besoins réels du reste du pays, ils auraient délibérément abandonné la « France des territoires ». Le mouvement des gilets jaunes, débuté en novembre 2018, en serait la plus évidente des manifestations.

Aux dires des autres, la campagne française serait un fardeau budgétaire, une étendue à négliger car ne générant que peu de croissance et pourvoyeuse d'une population vieillissante. Celle-ci serait encore démographiquement déclinante, peu qualifiée, dépendante de la solidarité nationale, bénéficiaire de services publics coûteux. Intrinsèquement placée dans l'impossibilité de bénéficier des avantages économiques de la concentration, la ruralité française n'aurait vocation qu'à bénéficier du ruissellement généré par les grands pôles urbains, par nature plus productifs².

Il apparaît toutefois que ces représentations ont vécu. Elles sont aujourd'hui très éloignées de la réalité.

A. Un indéniable renouveau rural, malgré des disparités

Tout d'abord, une analyse au cas par cas donne à voir que les indicateurs économiques traditionnels - tels que le taux de croissance, l'emploi, la démographie - sont très variables d'un département rural à l'autre. Ils peuvent aussi être le reflet de situations locales bien différentes. En d'autres termes, les dynamiques territoriales sont à ce point diverses qu'il est impossible d'essentialiser la campagne et de sacrifier aux généralités.

¹ C. GUILLUY, « Macron, candidat des métropoles mondialisées », Le Monde, 26 avril 2017.

² Cette position est notamment soutenue par le courant de La Nouvelle Géographie Economique (NGE), à la suite de l'économiste américain Paul Krugman.

Vincent Grimault, journaliste spécialisé dans le suivi des dynamiques territoriales, en donne une illustration frappante en prenant l'exemple de trois ensembles aux taux de chômage équivalents - inférieurs à 5 % - mais traduisant des réalités économiques et démographiques très différentes.

Ainsi, par exemple, la vallée de la Drôme tire-t-elle ces bons chiffres de l'arrivée de populations extérieures, souvent jeunes, actives, diplômées et dynamiques, quand la commune des Herbiers en Vendée profite avant tout du dynamisme des locaux, lesquels ont su développer un tissu industriel fertile. En revanche, à Saint Flour dans le Cantal, la situation est rigoureusement différente : le faible taux de chômage s'explique par la faible proportion d'actifs, un exode rural continu et l'explosion des populations retraitées.

A également vécu la représentation selon laquelle la campagne se viderait inexorablement de ses habitants au profit des métropoles. Malgré de fortes disparités, et un solde naturel qui reste faible (0,1 % depuis les années 1960), la campagne résorbe progressivement ses pertes démographiques issues de l'exode rural (du milieu du XIX^{ème} siècle aux années 1970, 12 millions de ruraux seraient partis vers les villes³).

Ainsi, entre 1968 et 2014, les campagnes peu denses ont gagné 4,9 millions d'habitants. Cette augmentation est en premier lieu imputable à l'arrivée de populations d'actifs, souvent qualifiés : entre 1980 et 2014, leur nombre a progressé de 2 millions, quand les effectifs de bacheliers ont été multipliés par 4 depuis 1982⁴.

Si les zones périurbaines restent celles qui connaissent la plus forte augmentation démographique, les métropoles attirent aujourd'hui moins que la campagne. Le cas de Paris, dont la population stagne depuis plusieurs années, est particulièrement éloquent.

B. Un investissement politique important, malgré des axes d'amélioration

Ensuite, l'idée que les campagnes seraient les laissées pour compte des pouvoirs publics est également très largement à nuancer.

Ainsi, entre 1965 et 2011, les disparités entre régions concernant le revenu disponible se sont réduites de 54 %⁵, au profit des départements ruraux. Ce nivellement par le haut résulte des systèmes de péréquation, mais surtout du système fiscal et social national, qui corrige indirectement les inégalités⁶.

³ P. MERLIN, *L'Exode urbain. De la ville à la campagne*, Paris, La Documentation française, 2009.

⁴ P. PFISTRE et F. RICHARD, « Dynamiques démographiques et recompositions sociales dans les espaces ruraux », in *Les espaces ruraux en France*, Armand Colin, 2018.

⁵ L. DAVEZIES et P. ESTEBE, « Les nouveaux territoires de la croissance : vers un retournement historique de la géographie économique ? », Institut Caisse des dépôts pour la recherche, PUCA, 2014.

⁶ Par exemple, le revenu annuel moyen par foyer fiscal dans le Cantal s'élevait à 21 372 euros en 2015, contre 27 075 pour la moyenne nationale.

Encore, les dotations de l'Etat par habitant apparaissent supérieures dans les départements ruraux, tant au niveau des services publics que des dépenses de protection sociale⁷. Par exemple, concernant l'école : les enfants scolarisés bénéficient en moyenne d'un taux d'encadrement plus élevé qu'ailleurs (15,1 élèves par classe en moyenne en Lozère, contre 25, 3 dans l'Essonne) et sont mieux dotés en matériel - Paris, Lyon, Marseille et Toulouse disposent de moins de 10 ordinateurs pour 100 élèves, contre plus de 20 dans le Lot, la Lozère ou les Hautes-Alpes⁸. De l'autre côté du prisme, il fait également mieux vieillir à la campagne : en 2016, on comptait en moyenne en France 98 places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de soixante-quinze ans et plus, contre 171 places en Lozère ou 162 en Ardèche.⁹

Les départements ruraux sont également surreprésentés dans les instance nationales (Assemblée nationale et surtout Sénat, véritable « *outil de discrimination positive territoriale* » selon les mots de son Président¹⁰).

De manière générale, les grandes lois organisant la décentralisation entamée depuis les années 1980 renforcent l'autonomie politique et budgétaire des collectivités locales.

C. L'écueil du seul prisme économique

Enfin, il est essentiel que l'intérêt porté aux campagnes soit largement décorrélé de la seule rationalité économique. La résorption des inégalités territoriales et l'égal accès aux services publics demeurent un enjeu crucial pour une République proclamée *une et indivisible*, et un préalable pour permettre à la population de mesurer son appartenance à une communauté de destins.

Admettre avec fatalité une France « à deux vitesses » est d'autant moins envisageable au regard des mouvements contemporains de population entre les pôles urbains et ruraux. Les limites entre campagnes et villes tendent à s'estomper progressivement sous l'impulsion du développement des transports, du phénomène des néo-ruraux, de la multi-appartenance géographique, du « zapping territorial »¹¹ ou de l'explosion de la périurbanisation - qui concentre aujourd'hui plus du quart de la population française.

Œuvrer au développement de tous les territoires revient à préserver et à valoriser les terroirs, le patrimoine, et le tourisme local : autant d'éléments faisant partie intégrante de l'identité Française.

⁷ V. GRIMAULT, « La France rurale est-elle si abandonnée que ça ? » Alternatives économiques, 4 décembre 2018.

⁸ Education nationale, « Géographie de l'école », Etudes et statistiques de la Depp, 12^{ème} édition, 2017.

⁹ V. GRIMAULT, « Ehpad : les ruraux avantagés », Alternatives économiques, 30 janvier 2018.

¹⁰ Gérard Larcher cité dans F. CONORD, « Les espaces ruraux français : une géopolitique en mutation », in *Les Espaces Ruraux en France*, Armand Colin, 2018.

¹¹ D. BEHAR, « La France des ronds-points enterre la France des territoires », Libération, 11 décembre 2018.

Enfin, une autonomisation économique des territoires apparaît primordiale d'un point de vue écologique et social. Soutenir davantage les activités locales (commerces, agriculture) et valoriser les modes de consommation sans intermédiaires concourent à la construction d'une société décarbonée, tout en revitalisant les solidarités de proximité - largement battues en brèche par le développement des grandes surfaces et la désertion des commerces de villages.

Si les campagnes françaises possèdent un vrai potentiel, trois axes de développement nous semblent à prioriser :

- ***(Re)développer l'accès aux services publics en milieu rural (I)***
- ***Soutenir l'activité économique et réimplanter les commerces au cœur des villages (II)***
- ***Développer l'agriculture locale et les réseaux de distribution en circuits courts (III)***

I. (Re)développer l'accès aux services publics en milieu rural

Les populations désireuses de s'installer à la campagne sont d'origines diverses et poursuivent des objectifs différents.

Toutefois, qu'il s'agisse de jeunes actifs urbains poussés par le désir d'accéder à la propriété, de retraités à la recherche d'une qualité de vie meilleure, de populations en quête d'un mode de vie alternatif ou encore d'entrepreneurs désireux de développer une activité économique, un élément n'est pas négociable : *il faut pouvoir y vivre*. Autrement dit, disposer d'une large gamme de services et avoir la possibilité de nouer des relations sociales poussées¹².

Il en va de même pour les populations locales anciennes.

Pourtant, comme le relèvent les chercheurs Alexandra Barczak et Mohamed Hilal « *la majorité des services publics connaissent un net repli* »¹³ : ainsi, entre 1980 et 2013, une commune sur quatre a perdu son école, une sur trois son bureau de poste et une sur deux sa maternité.

Nos propositions :

- **Lutter contre les déserts médicaux en développant les maisons médicales dans les communes rurales, et en assurant une présence hospitalière minimale** - Les campagnes souffrent de la disparition progressive des médecins - notamment des spécialistes - et des hôpitaux publics (entre 2013 et 2017, 95 sites ont été fermés, soit une baisse de 7 %¹⁴). Entre 1996 et 2016, le nombre de maternités est quant à lui passé de 814 à 491.

Des initiatives locales émergent, reposant par exemple sur des tutorats entre médecins retraités et jeunes internes en médecine désireux de s'installer en milieu rural : elles doivent être davantage développées¹⁵.

¹² L. BOURDEAU-LEPAGE, P. TEXIER et H. CARRE, « Evaluer les déterminants du bien-être sur un territoire.

Illustration à travers le cas d'une commune rhônalpine », Revue d'économie régionale et urbaine, n°4, 2018.

¹³ A. BARCZACK et M. HILAL, « Quelle évolution des services publics en France ? » in T. COURCELLE, Y. FIJALKOW, F. TAULELLE (dir.), *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions*, Rennes, Presse universitaires de Rennes, 2017.

¹⁴ Rapport DREES, octobre 2018.

¹⁵ A. FAIRISE, « *Quand les déserts médicaux innovent* », Alternatives économiques, 14 février 2019.

- **Développer l'implantation de « maisons de services publics » dans les communes rurales, regroupant en priorité les services n'ayant pu bénéficier de la dématérialisation** - Sur 375 000 personnes ayant apporté une contribution sur la plateforme en ligne du « Grand Débat », seuls 36 % des contributeurs résidant dans une zone rurale ont déclaré avoir accès aux services publics dont ils avaient besoin.
- **Assurer une couverture réseau homogène sur l'ensemble du territoire** - Le principe d'égalité et de continuité du service public impose, à l'aune de la dématérialisation croissante, un égal accès à internet. Celui-ci est incontournable pour l'exercice de toutes les activités professionnelles. Or, le Défenseur des Droits observait en 2019 que « *plus de 7,5 millions de personnes sont privées d'une couverture internet de qualité* »¹⁶.
- **Maintenir les petites lignes ferroviaires** - Si le maintien des petites lignes ferroviaires est indéniablement coûteux - le rapport Spinetta remis en 2018 au premier ministre relevait que celles-ci représentaient 16 % des dépenses publiques du secteur, pour seulement 10 % des trains et 2 % des voyageurs, et en préconisait la suppression - une logique strictement économique ne doit pas s'imposer en matière de services publics. Cela d'autant moins que les alternatives proposées - remplacement par des bus - ne séduisent guère les usagers et apparaissent antinomiques avec la recherche d'une économie décarbonée.

Si le rapport Spinetta n'a pas été suivi sur ce point, il reste à craindre que la transformation de la SNCF et l'ouverture progressive à la concurrence - effective depuis 2020 pour les TGV, 2023 pour les trains régionaux - imposée par les directives européennes aboutissent, mécaniquement, à la suppression progressive des lignes non-rentables.

- **Développer les transports collectifs** - En 2008, on comptait en milieu rural environ 800 voitures pour 1000 adultes - pour une moyenne nationale de 600 voitures pour 1000 adultes. Ces chiffres procèdent, pour partie, d'une offre de transports collectifs défailante : selon le Ministère de la Transition écologique et solidaire, entre 9 et 16 % seulement des habitants des zones rurales ont accès à une ligne de transports collectifs à moins d'un kilomètre de leur domicile, contre 96 % des habitants d'Île-de-France.

Développez les transports collectifs en milieu rural poursuit un triple objectif écologique, social et économique¹⁷.

¹⁶ Défenseur des Droits, *Rapport sur la dématérialisation et les inégalités d'accès aux services publics*, 2019.

¹⁷ Selon la fédération nationale des usagers des transports (FNAUT), la voiture coûte environ trois fois plus cher que l'utilisation des transports en commun.

II. Soutenir l'activité économique et réimplanter les commerces au cœur des villages

En dépit d'opérations bienvenues résultant d'initiatives privées - à l'instar du site internet *SOS villages*, mettant en relation commerçants ruraux désireux d'abandonner leur activité et commerçants désireux de s'installer - et du dynamisme relatif des commerces ambulants, les commerces physiques désertent de plus en plus les villages.

Suivent la même tendance les bars et cafés, lesquels ont longtemps joué le rôle de piliers sociaux du territoire.

Si le plan « Action cœur de ville », lancé en décembre 2017 par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, s'est donné pour objectif de mobiliser 5 milliards d'euros sur 5 ans pour, entre autres objectifs, « *favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville* »¹⁸, il ne cible que 222 communes de taille moyenne.

Aussi, il est primordial d'encourager à la fois l'Etat et les élus locaux, au premier rang desquels les maires - les plus au fait des enjeux locaux et qui demeurent les élus inspirant le plus confiance à la population¹⁹ - à multiplier les espaces de socialisation et d'interaction professionnelle dans les communes rurales.

Nos propositions :

- **Mettre en œuvre un plan d'investissement massif pour les commerces ruraux, sur le modèle du plan « Action cœur de ville »** - A la fois piliers sociaux du territoire, nécessités pour les personnes âgées ou sans moyens de transport, les commerces de villages permettent aussi de mettre l'accent sur les produits locaux. Si les chiffres d'affaires générés sont en moyenne inférieurs à ceux des boutiques de centres villes ou en zones commerciales, les commerces ruraux bénéficient d'autres avantages - notamment la faiblesse des loyers.
- **Sensibiliser les élus aux bienfaits des réunions informelles entre les entrepreneurs locaux** - Si le choix de recourir aux partenaires et fournisseurs peut constituer une évidence économique *a priori* - limitation des partenaires, souplesse, rapidité de réaction sur les volumes - les initiatives locales montrent que les professionnels évoluant en milieu

¹⁸ <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville>

¹⁹ <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/le-maire-est-le-seul-elu-qui-conserve-la-confiance-des-francais-20190809>

rural souhaitent dans leur écrasante majorité favoriser les opérateurs locaux. Encore faut-il qu'ils soient suffisamment informés et mis en relation.

Vincent Grimault relève ainsi, par exemple, le cas d'une laiterie implantée dans la petite commune alsacienne de Saales : le recours à plusieurs petits producteurs de laits locaux dynamise le territoire, crée du lien social et permet de monter en gamme sur les produits laitiers proposés²⁰. De tels partenariats ont été rendus possible par l'organisation de rencontres informelles sous l'égide de la mairie.

III. Développer l'agriculture locale et les réseaux de distribution en circuits courts

Le recours aux grandes surfaces apparaît comme un incontournable : en 2018, 70 % des achats alimentaires des Français ont ainsi été réalisés dans les enseignes de la grande distribution.

Pourtant, un tempérament à ce quasi-monopole de distribution semble se dessiner : les Français fréquentent aujourd'hui davantage de circuits alimentaires - 8 en 2018, contre 7,1 en 2008.²¹ Une évolution à mettre au crédit des changements de comportements des consommateurs, de plus en plus séduits par les circuits courts - développement des AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou des projets associatifs d'économie sociale et solidaire²².

La crise sanitaire semble avoir accentué ce phénomène de recours aux modes de distribution alternatifs : 9 % des français déclarent ainsi se faire livrer davantage de paniers de fruits et de légumes, 45 % déclarent se tourner davantage vers les produits d'origine France et 63 % se disent prêts à consommer le plus possible de produits locaux pour soutenir l'économie.

Encore, ils rejettent de plus en plus les produits transformés et plats préparés²³.

Il est impératif que les communes et les producteurs locaux - notamment les agriculteurs - accompagnent ces changements en tous points bénéfiques pour la ruralité : développements des

²⁰ V. GRIMAUT, *La renaissance des campagnes*, op.cit.

²¹ <https://jebosseengrandedistribution.fr/2020/05/21/chiffres-grande-distribution-france/>

²² Par exemple, *le cerf à 3 pattes* : association au cœur de la petite ville forestière de Germaine (51), elle propose tous les jours, dans une ancienne maison de bucheron, une épicerie multiservices écoulant strictement des produits locaux, des animations socioculturelles et touristiques ou encore un bistrot rural. Disponible sur : <https://le-cerf-a-3-pattes.fr/content/4-l-association>

²³ IPSOS, étude réalisée à la demande de l'Observatoire des Nouvelles Consommations E.Leclerc, sur un échantillon national représentatif de 1 051 personnes âgées de 16 à 75 ans, interrogées les 24 et 25 avril 2020 en ligne selon la méthode des quotas. Disponible sur : <https://www.ipsos.com/fr-fr/63-des-francais-se-disent-prets-consommer-le-plus-de-produits-locaux-possibles-pour-soutenir>

solidarités locales, augmentation des marges pour les producteurs par la suppression des intermédiaires, recul d'un modèle productiviste, amélioration de la qualité des produits, valorisation des terroirs et des spécialités.

Nos propositions :

- **Développer la production en circuits courts, en concertation avec les élus locaux** - Selon le ministère de la transition écologique, la production en circuits courts - c'est-à-dire lorsque le lien entre producteur et consommateur est direct ou ne compte qu'un seul intermédiaire - représentait 7,8 milliards d'euros en 2015, contre 6,7 milliards en 2010, soit 12 à 13 % de la production française²⁴.

Elle s'incarne dans les AMAP, les magasins de producteurs, les marchés physiques, les ventes à la ferme. Il incombe aux élus locaux et aux collectivités de créer les conditions favorables (mises à disposition de locaux, subventions) au développement de ces activités.

- **Impliquer la grande distribution dans la production en circuits courts** - Si la loi Hamon du 17 mars 2014 a permis d'encadrer davantage les relations entre distributeurs et fournisseurs - au profit de ces derniers -, elles demeurent loin d'être équilibrées.

Il appartient ainsi au législateur d'aller plus loin, et de prendre acte du double constat du quasi-monopole des enseignes de grande distribution, d'une part, et de l'aspiration des français à privilégier le lien direct avec les producteurs locaux, d'autre part.

Deux mesures, ambitieuses, favoriseraient cette mise en relation :

- Contraindre les grandes enseignes à proposer aux producteurs locaux, selon une périodicité à définir, une surface de vente exclusive au sein de leurs supermarchés.

Plusieurs contreparties pourraient alors être envisagées pour le grand distributeur : versement d'un loyer (modique), limitation des quantités écoulées par producteur et obligation faite à celui-ci de proposer aussi à la vente au sein du magasin les produits écoulés.

- Contraindre les grandes enseignes à afficher dans leurs magasins les coordonnées des producteurs pratiquant la vente directe, à leur demande.

²⁴ « *Economie sociale et solidaire : les circuits courts alimentaire* », ministère de la Transition écologique et solidaire, 2017.

- **Enrichir l'agriculture et l'inclure dans un projet pédagogique local** - L'une des faiblesses du monde agricole réside aujourd'hui dans le caractère très résiduel d'une transformation des produits par les agriculteurs eux-mêmes. Cette limitation à la création de valeur implique le recours à de nombreux intermédiaire avant la distribution et limite les marges dégagées.

Pour y remédier, il convient de favoriser les initiatives visant à mutualiser des locaux ou des ateliers de transformation, de préférence en lien avec les lycées agricoles.

Certains exemples sont édifiants : le lycée agricole de Volzac (15) a créé un atelier de découpe de viande. Outre l'objectif pédagogique et professionnel, il est aujourd'hui utilisé par une centaine d'agriculteurs - lesquels n'auraient pas eu individuellement intérêt à construire leur atelier.

Bibliographie

- BARCCZACK et M. HILAL, « Quelle évolution des services publics en France ? » in T. COURCELLE, Y FIJALKOW, F. TAULELLE (dir.), *Services publics et territoires. Adaptations, innovations et réactions*, Rennes, Presse universitaires de Rennes, 2017.
- D. BEHAR, « La France des ronds-points enterre la France des territoires », *Libération*, 11 décembre 2018.
- L. BOURDEAU-LEPAGE, P. TEXIER et H. CARRE, « Evaluer les déterminants du bien-être sur un territoire. Illustration à travers le cas d'une commune rhônalpine », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°4, 2018.
- Gérard Larcher cité dans F. CONORD, « Les espaces ruraux français : une géopolitique en mutation », in *Les Espaces Ruraux en France*, Armand Colin, 2018.
- L. DAVEZIES et P. ESTEBE, « Les nouveaux territoires de la croissance : vers un retournement historique de la géographie économique ? », Institut Caisse des dépôts pour la recherche, PUCA, 2014.
- A. FAIRISE, « Quand les déserts médicaux innovent », *Alternatives économiques*, 14 février 2019.
- V. GRIMAULT, « La France rurale est-elle si abandonnée que ça ? » *Alternatives économiques*, 4 décembre 2018.
- V. GRIMAULT, « Ehpad : les ruraux avantagés », *Alternatives économiques*, 30 janvier 2018.
- C. GUILLUY, « Macron, candidat des métropoles mondialisées », *Le Monde*, 26 avril 2017.
- P. MERLIN, *L'Exode urbain. De la ville à la campagne*, Paris, La Documentation française, 2009.
- P. PFISTRE et F. RICHARD, « Dynamiques démographiques et recompositions sociales dans les espaces ruraux », in *Les espaces ruraux en France*, Armand Colin, 2018.

- Rapport DREES, octobre 2018.
- Défenseur des Droits, *Rapport sur la dématérialisation et les inégalités d'accès aux services publics*, 2019.
- « Economie sociale et solidaire : les circuits courts alimentaire », ministère de la Transition écologique et solidaire, 2017.
- Education nationale, « Géographie de l'école », Etudes et statistiques de la Depp, 12^{ème} édition, 2017.

Contact

Notre initiative vous intéresse ? Vous souhaitez obtenir plus d'informations, nous rejoindre, contribuer à nos travaux ? N'hésitez pas à nous contacter.



Courriel : cercleorion@gmail.com